

Arrêté électoral

Scrutin des 24 et 25 novembre 2025 –Candidatures recevables

Le président,

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L712-3, L712-6, L713-3, L713-9, L719-1 et L719-2, D713-1 à D713-4 et D719-1 à D719-40 ;

Vu le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°2024-1038 du 6 novembre 2024 relatif aux dispositions réglementaires des livres Ier et II du code général de la fonction publique, notamment son article 32 ;

Vu la délibération n°2019-053 du 25 avril 2019 de la commission nationale de l'informatique et des libertés portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via internet ;

Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;

Vu les statuts modifiés de l'UFR DSP ;

Vu les statuts modifiés de l'UFR LLSHS ;

Vu les statuts modifiés de l'UFR SSI ;

Vu les statuts modifiés de l'IAE Bretagne Sud ;

Vu les statuts modifiés de l'IUT de Lorient-Pontivy ;

Vu les statuts modifiés de l'ENSIBS ;

Vu la délibération-cadre n°03-2012 du conseil d'administration sur les inscriptions volontaires sur les listes électorales modifiée par délibération n°108-2015 du conseil d'administration du 6 novembre 2015 ;

Vu l'arrêté électoral n°2024-140 du 18 octobre 2024 portant organisation et mise en œuvre du vote électronique à l'université Bretagne Sud ;

Vu l'arrêté électoral n°2025-230 du 20 octobre 2025 portant règlement électoral pour l'organisation des élections partielles aux conseil centraux et générales et partielles aux conseils de composantes des 24 et 25 novembre 2025 ;

Arrête

Article 1. Sont déclarées recevables pour les élections partielles aux conseil centraux et générales et partielles aux conseils de composantes des 24 et 25 novembre 2025 par voie électronique les candidatures jointes en annexe du présent arrêté.

Article 2. Les candidatures font l'objet d'une publicité par la voie d'une publication sur le site intranet de l'université sur l'espace dédié aux élections accessible depuis l'ENT ainsi que sur la plateforme de vote, après authentification.



Article 3. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

Article 4. Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

David MENIER



Annexe : Scrutin des 24 et 25 novembre 2025 – Candidatures recevables

Affichage par collège, par ordre alphabétique puis par ordre de présentation des candidats sur les listes

Conseil d'administration

Collège des usagers

Union pirate - Ton syndicat engagé et inclusif

1. Lucas STEYERT

Commission de la formation et de la vie universitaire

Collège des usagers du secteur 1 (droit sciences politiques, économie et gestion)

Pas de candidature

Collège des usagers du secteur 3 (sciences et technologies)

Union Pirate - Solidaires

1. Natacha LE PAPE--DELAGE
2. Corto GARNIER
3. Alice CROOSON--SAVARY

École nationale supérieure des ingénieurs de Bretagne Sud

Collège des usagers

Pas de candidature

Faculté Droit & Science Politique

Collège B

Pour l'assemblée de Faculté

1. Laurence GUYON

Collège des usagers

Pas de candidature



Faculté Lettres, Langues, Sciences Humaines & Sociales

Collège A

Les LLSHS au cœur de l'UBS

1. *Mathias TRANCHANT*
2. *Maria Immaculada FABREGAS ALEGRET*
3. *Thierry MORINEAU*

Une UFR sereine et constructive

1. *François PLOUX*
2. *Marie-Christine MICHAUD*
3. *Dominique FRERE*
4. *Jean PEETERS*

Collège B

Equité et transparence

1. *Juliette HONTEBEYRIE*
2. *Alexandre VAYER*
3. *Marie BOSSARD*
4. *Jean-Baptiste BRUNEAU*
5. *Florence GOURLAY*

« Pour une UFR forte, solidaire, conviviale et ouverte »

1. *Véronique MEHL*
2. *Sam RACHEBŒUF-ALLARD*
3. *Fanny SEKKAKI*
4. *Daniel ATTALA*
5. *Mariannick GUENNEC*
6. *Jörg ULBERT*

Collège des BIATSS

LLSHS BIATSS

1. *Jessica GAUTHIER*
2. *Thibaut DESMARETZ*
3. *Perrine BAURY*

Collège des usagers

Union Pirate - Ton syndicat engagé et inclusif

1. *Lucas STEYERT*



2. *Maelys HEBBEN*
3. *Enzo HAMMOUTENE*
4. *Lison COMTET*
5. *Julien SAVARY*
6. *Tyfenn DI CICCO*
7. *Tanguy COUSIN*
8. *Clara ANNÉZO*

Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur

Collège A

PROFOR

1. *Gilles DURRIEU*
2. *Karine VALLÉE*
3. *Guy GOGNIAT*
4. *Nathalie BOURGOUGNON*
5. *François SEPTIER*
6. *Laetitia FRADET*
7. *Christophe ROCHER*

Collège B

Agir ensemble pour une faculté plurielle, ouverte et citoyenne

1. *Émilie PORTIER*
2. *Janick TESSIER*
3. *Marianne BEDEL*
4. *Pascal LE BIDEAU*
5. *Soizic GIBEAUX*
6. *Bertrand BANOS*
7. *Amandine CISSÉ*

Ensemble, engagés et à votre écoute

1. *Hélène DUVAL*
2. *Clément LAMBERT*
3. *Isabelle BEBIN*
4. *Guillaume VIGNAUD*
5. *Chirelle JABBOUR*
6. *Sylvain BARRE*

Ensemble pour une UFR florissante (épanouissante)

1. *Sophie RODRIGUES GARGAM*



2. *Stephen CADIOU*
3. *Charlotte CHENY*
4. *Camille MONIERE*
5. *Kristell CAHIC*

Collège des BIATSS

Les BIATSS réunis, de Vannes & Lorient

1. *Camille HENRIET*
2. *Bernard LASSERRE*
3. *Caroline LANSARD*

Collège des usagers

Étudiant au Service de l'Université et des Étudiants (ESUE)

1. *Nicholas MEGI*
2. *Julie JEUSSELIN*
3. *Doryan CREMADES--FLEURIET*

IAE Bretagne Sud

Collège des usagers

Pas de candidature

IUT de Lorient-Pontivy

Collège des usagers

Etudiants Lorient Pontivy

1. *Justine LE POULICHER*
2. *Pablo RIO*
3. *Elly LE TREHONDAT*
4. *Robin DAGUENANT*
5. *Lilou GORON*
6. *Eren YILMAZ*
7. *Emma PRUDENT*
8. *Nathan DAGORNE*
9. *Meriam BESSALI*